



FIDA
FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE
Conseil d'administration - Soixante-seizième session

Rome, 4-5 septembre 2002

DISCOURS DE CLÔTURE
DU PRÉSIDENT BÅGE
À LA SOIXANTE-SEIZIÈME SESSION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mesdames et Messieurs les Administrateurs,

Je vais maintenant résumer les délibérations et rappeler les décisions prises au cours de la présente session.

À l'ouverture de la session, l'Administrateur pour la France a rendu compte de sa visite sur le terrain des projets exécutés par le FIDA au Viet Nam et fait part au Conseil d'administration de l'impression favorable que lui avait fait l'impact de ces projets sur leurs bénéficiaires. Il a suggéré, comme certains de ses collègues, que tous les administrateurs saisissent toute occasion qui pourrait se présenter de faire des visites analogues sur le terrain. Il a assuré à ses collègues que ces visites permettraient de connaître de façon plus complète et plus approfondie les projets qu'ils examinent et approuvent au cours de leurs réunions.

Permettez-moi de remercier une fois encore M. Guillouët d'avoir fait part au Conseil de son expérience et de lui réitérer mon soutien et celui du secrétariat du Fonds aux autres administrateurs qui désireraient se rendre en visite sur le terrain.

Le Conseil d'administration a commencé son examen des questions financières par une analyse de l'état des contributions à la cinquième reconstitution des ressources du FIDA (EB 2002/76/R.2 et additif), et noté que les instruments de contribution déposés et les versements effectués au titre d'annonces de contributions non appuyées par de tels instruments représentent jusqu'à présent 78% du montant total des contributions annoncées qui, après avoir été révisé à la hausse, se chiffre à 442,6 millions de USD. Il a constaté en outre que les versements au titre des contributions complémentaires représentent 76% du montant total annoncé.

Il a été rappelé que la deuxième tranche des contributions doit être versée en septembre 2002; les membres qui n'ont pas encore effectué ce versement sont priés de le faire aussitôt que possible.



Au cours du débat sur la situation de cette reconstitution, plusieurs administrateurs, tout en déplorant les retards survenus dans le dépôt des instruments de contribution et les versements, ont rappelé que leur gouvernement a l'intention d'honorer les engagements qu'il a pris au titre de la cinquième reconstitution. On a demandé que les informations sur l'état des contributions annoncées et des versements soient communiquées aux membres, individuellement, estimant que si les états membres se faisaient part, mutuellement, de ces informations, cela favoriserait une compréhension plus solidaire de la situation actuelle. On a souligné qu'il est important d'avoir des renseignements complets sur les versements au titre de la cinquième reconstitution pour les négociations en cours sur la sixième reconstitution. Les administrateurs ont également prié instamment les pays qui n'ont pas encore effectué de versement au titre de leur contribution à la cinquième reconstitution d'accélérer la procédure.

Le Conseil a ensuite examiné le rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour le deuxième trimestre de 2002 (EB 2002/76/R.3), qui fait ressortir une perte nette de 19,1 millions de USD, soit un taux de rendement net de -1,02%. Cumulativement, le portefeuille de placements a enregistré une perte de 9,1 millions de USD au cours des quatre premiers mois de 2002, ce qui représente un taux de rendement net de -0,51%. Le Conseil a aussi été informé qu'aux mois de juillet et août, en revanche, les placements avaient réalisé un gain net réduisant la perte cumulative à 4,5 millions de USD.

Il a été noté qu'en raison de la situation des marchés, il n'avait pas été possible, au deuxième trimestre, de poursuivre les ventes d'actions sans subir de pertes, de sorte qu'au 30 juin les mandats d'actions représentaient 17,5% du portefeuille. Les administrateurs ont de nouveau exprimé l'espoir qu'il serait possible de ramener au plus tôt la part des actions à 10% comme le prévoit la nouvelle politique de placement tout en évitant les pertes inutiles. On a estimé de manière générale que la situation actuelle des marchés rend la tâche difficile et qu'il faudrait confier à la direction le soin de surveiller de près cette situation en vue de parvenir à la répartition des placements fixée par la nouvelle politique de placement. On a toutefois demandé que les futurs rapports sur le portefeuille de placements donnent des informations plus détaillées sur les avoirs en actions du Fonds et sur leurs valeurs de marché respectives.

Le Conseil a examiné à la présente session les ressources disponibles pour engagement (EB 2002/76/R.4 et additif) et approuvé le recours au pouvoir d'engagement anticipé (PEA) jusqu'à concurrence de 105,7 millions de USD. L'utilisation maintenant répétée du PEA a cependant suscité quelques préoccupations. Tout en reconnaissant pleinement les difficultés financières qu'éprouve actuellement le Fonds en raison des pertes qu'il subit sur ses placements et des retards apportés au versement des contributions à la cinquième reconstitution, d'où la nécessité du recours au PEA, et tout en y étant sensibles, les administrateurs ont estimé que le PEA et les principes régissant son utilisation devaient être réexaminés dans le cadre des négociations relatives à la sixième reconstitution.

Le Conseil d'administration a fait sien le rapport du Comité d'audit (EB 2002/76/R.5), présenté par son président, et approuvé le nouveau mandat du Comité proposé pour la durée de deux exercices budgétaires. Il a aussi approuvé la recommandation du Comité visant à ce que celui-ci se réunisse quatre jours pleins par an, ainsi que les honoraires du Commissaire aux comptes pour l'audit de 2002. La somme de travail qu'il a consacrée au remaniement du mandat du Comité et le temps qu'il y a passé au cours des dix-huit derniers mois ont valu au Président de ce Comité les compliments très élogieux de ses collègues. Je voudrais saisir l'occasion pour me joindre à eux et exprimer mes remerciements personnels à M. Beattie pour ses efforts et sa contribution, qui ont été précieux pour les travaux du Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration a entendu une communication orale actualisant et complétant le rapport écrit sur la sixième reconstitution des ressources du FIDA (EB 2002/76/R.6). Cette communication a fait le point de la préparation actuellement en cours de la documentation destinée à



la quatrième session de la Consultation, qui doit se tenir prochainement, et indique les questions dont elle sera saisie. En ce qui concerne le rapport de la troisième session de la Consultation, le coordonnateur des États membres de la liste C a demandé à ce qu'il soit clairement pris acte de la position de sa liste. En effet, si certains membres de la liste C ont indiqué qu'ils étaient disposés à augmenter leurs contributions, la liste C dans son ensemble n'est pas encore en mesure de confirmer sa contribution collective à la sixième reconstitution.

En outre, le Président du Comité de l'évaluation a informé le Conseil que le Comité a l'intention de tenir le 23 septembre 2002 une session extraordinaire portant sur les questions relatives à l'évaluation qui ont été soulevées au cours des délibérations de la troisième session de la Consultation.

Les administrateurs ont accueilli avec satisfaction le document relatif aux priorités stratégiques et au programme de travail du FIDA pour 2003 (EB 2002/76/R.7), qui remplace l'aperçu du programme de travail et budget habituellement présenté à la session de septembre du Conseil d'administration. Les administrateurs se sont félicités du processus de planification stratégique et d'allocation des ressources nouvellement mis en place et qui doit établir un lien plus explicite entre l'allocation annuelle des ressources et des priorités stratégiques déterminées. Les administrateurs ont fourni des conseils concrets et utiles au sujet de ce nouveau processus, tant au séminaire informel qui s'est tenu avant la session qu'au cours des débats du Conseil. Je saisis cette occasion pour vous remercier une fois encore de l'intérêt que vous manifestez pour ce processus et de l'appui que vous lui apportez. Le travail est en cours et nous espérons le peaufiner l'année prochaine.

Concernant nos priorités spécifiques pour 2003, de nouveau nous garderons présentes à l'esprit les observations qui ont été faites sur les aspects examinés lors de l'établissement du programme de travail et du budget administratif pour 2003, qui sera présenté au Conseil d'administration en décembre. Nous tiendrons également avant la session du Conseil de décembre un séminaire informel pour examiner ce nouveau document. En ce qui concerne le programme de travail proposé pour 2003, le niveau de 435,5 millions de USD auquel il a été fixé sera réexaminé et corrigé à la lumière de la situation des ressources. Enfin, nous prenons note de l'objection présentée par l'Administrateur pour l'Inde au sujet du titre d'un projet prévu en 2003 et veillerons à ce que la terminologie correcte soit utilisée conformément à la pratique en vigueur aux Nations Unies.

Nous présenterons également à la session de décembre un document décrivant l'éventail des fonds supplémentaires fournis par les donateurs bilatéraux du FIDA et l'utilisation qui en est faite.

Le Conseil d'administration a examiné le rapport de situation sur le mécanisme flexible de financement (MFF) (EB 2002/76/R.8), qui décrit les principales caractéristiques de ce mécanisme, récapitule les projets en cours à ce titre et analyse les autres questions pertinentes. Les administrateurs ont constaté que les 8 premiers des 19 projets approuvés au titre de ce mécanisme ne parviendront au terme de leur première phase qu'en juin 2004.

Certains administrateurs ont souligné que le Conseil d'administration doit surveiller les projets et programmes entrepris au titre du MFF. En conséquence, il a été de nouveau confirmé que le Conseil devrait recevoir des informations complètes sur chaque projet du MFF au point d'achèvement de sa première phase. Les administrateurs ont été invités à participer à l'atelier prévu au Mali à la fin de la première phase du programme de fonds de développement en zone sahélienne. Un document d'information sur cet atelier sera présenté au Conseil. Il a été convenu que les prêts au titre du MFF se limiteraient à ceux qui sont déjà dans la filière, à savoir, un aux Comores en décembre 2002 et trois en 2003. Il a été convenu en outre que le Bureau de l'évaluation et des études procéderait à l'évaluation des projets du MFF en 2004. Ensuite, les décisions de financement par le MFF seraient prises à la lumière des conclusions auxquelles aboutira cette évaluation.



Dans le cadre de la participation du FIDA à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (EB 2002/76/R.9), le Conseil d'administration a approuvé les propositions d'allègement de la dette concernant le Ghana et la Sierra Leone. L'allègement de la dette de la Sierra Leone intégrera le plan de règlement des arriérés de ce pays. Le Conseil a approuvé ensuite la proposition révisée d'allègement de la dette du Burkina Faso. Certains administrateurs ont de nouveau exprimé leur préoccupation au sujet des ressources internes nécessitées par les allègements de dettes. Ils ont estimé qu'il faudrait, lors de la quatrième session de la Consultation sur la sixième reconstitution des ressources du FIDA, consacrer un débat plus approfondi à la mobilisation de ressources extérieures supplémentaires pour contribuer à financer la participation du Fonds à cette initiative.

Le Conseil a entendu un rapport oral sur le séminaire informel tenu avant la session et consacré aux exposés des options et stratégies d'intervention par pays (COSOP). Il a noté que le Conseil présenterait à sa session de décembre une proposition officielle concernant l'examen des COSOP et des projets auxquels il procède. Il a ensuite examiné les COSOP concernant la République du Kenya (EB 2002/76/R.10) et le Soudan (EB 2002/76/R.11). Au cours du débat, l'Administrateur pour les États-Unis a déclaré que son pays voterait contre le prêt au Gouvernement du Soudan et il a par conséquent exprimé son opposition au COSOP concernant le Soudan.

Le Conseil d'administration a approuvé sept projets et programmes: quatre en Afrique, un dans la région Asie et Pacifique et deux dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord. Il a également approuvé l'extension de la zone couverte par le projet de développement du financement rural et des petites entreprises en République de Moldova et quatre propositions de dons, dont une pour le projet de relèvement et de développement à Gaza et en Cisjordanie.

Le Président du Comité de l'évaluation a présenté le résumé des débats que le Comité a consacré à sa trente et unième session, au résumé analytique de l'évaluation du Programme de dons d'assistance technique du Fonds pour la recherche agricole. Le Comité a pleinement fait siennes les recommandations de cette évaluation et formulé d'autres recommandations pertinentes que la direction examinera.

Le Conseil d'administration a passé en revue les documents concernant les activités prévues au titre des projets en 2002 et en 2003 (EB 2002/76/R.24 et additif) et décidé d'examiner à sa soixante-dix-septième session le COSOP concernant la République dominicaine.

Le Conseil s'est félicité du rapport oral qui lui a été présenté sur les travaux de rénovation des locaux du siège du FIDA, qui devraient commencer sous peu. Enfin, il a approuvé la diffusion des documents approuvés à la présente session, qui seront placés sur le site web du Fonds.

Mesdames et Messieurs,

Nous avons examiné à cette session un large éventail de questions et je voudrais vous exprimer mes remerciements pour le travail que vous avez accompli non seulement pendant cette session mais aussi pendant les deux séminaires et les deux réunions de comités qui l'ont précédée. Je vous souhaite maintenant un bon voyage de retour dans vos foyers.

